

ARSB, Section Loisir
35 Rue Cor noir
85230 Beauvoir /Mer

N° Sociétaire : 3156238P Assurance MAIF
Contrat RAQVAM/ Activité Principale Non Sportive
Et Assurances Biens, occupation Temporaire

Vos contacts ARSB pour les Assurances

Alain PERROCHEAU /Sylvie PetitGas

Commission Assurances ARSB

Alain Perrocheau

13 Grande Rue

85230 Beauvoir sur Mer

Portable: 06 67 10 47 43

E.mail:

anniealaingp@orange.fr

assurance@arsb85.fr

Sylvie Petit-Gas

06 86 83 60 41

Petit.gas.sylvie@gmail.com

Rappel/

Période assurée du 1^{er} Janvier au 31 Decembre (avec tacite reconduction ; Préavis de 2 mois)

Pour simplifier le Mode Opérateur :

En cas de sinistre, l'Animateur de l'Activité devra prévenir dès que possible :

1 la présidente Anne Marie LEROY soit par SMS au 07 70 57 26 45 ou Email : amjc.leroy@free.fr

2 Alain Perrocheau au 06 67 10 47 43 ou E mail anniealaingp@orange.fr ou Sylvie Petit-Gas

L'Animateur qui encadre l'activité Loisir sera responsable de réunir les infos et de les fournir par E mail afin que la déclaration soit faite à la Maif par un Responsable de l'Association. Voir la liste dans la rubrique « Reunir avant l'Appel » page2

La déclaration est à faire de préférence au N° 09 78 97 98 99

Vous souhaitez déclarer un sinistre ?

Simplifiez vos démarches en déclarant votre sinistre en ligne.

[Déclarer mon sinistre en ligne](#)

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone.

Particulier

09 72 72 15 15*

(*appel non surtaxé, coût selon opérateur)

Associations & Collectivités

09 78 97 98 99*

(*appel non surtaxé, coût selon opérateur)

Travailleurs indépendants

09 72 72 87 87*

(*appel non surtaxé, coût selon opérateur)

Déclarer le sinistre

Alerter la MAIF

- ✓ Dès que possible, on doit alerter sa délégation départementale MAIF
- ✓ Nous conseillons de privilégier l'appel téléphonique, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, qui permet un échange d'informations rapide et accélère la prise en charge du problème.

Réunir avant l'appel:

À l'occasion du contact téléphonique avec la délégation départementale, l'interlocuteur MAIF précisera les documents utiles à l'instruction du dossier (certificats médicaux, le constat amiable en matière d'accident de véhicule...) et apportera toutes les informations sur les étapes ultérieures de sa gestion.

- ✓ Le numéro de sociétaire
- ✓ Les coordonnées des témoins
- ✓ Les coordonnées des parties prenantes de l'accident (auteurs, victimes)
- ✓ Les coordonnées des assureurs adverses (nom, numéro de contrat...)
- ✓ Les coordonnées des institutions intervenues (pompiers, gendarmerie, police...)
- ✓ Le certificat médical initial constatant les blessures. Ce document est essentiel pour déterminer les mesures à mettre en place, telles que l'opportunité d'organiser une expertise médicale, la prévision de mise en oeuvre de mesures d'aide à domicile (Aide-ménagère...).

	Courrier	mail	Référence à rappeler en objet
Contrat	Groupe MAIF Gestion courrier Sociétaire 79018 Niort Cedex 9	gestionsocietaire@maif.fr	Numéro de sociétaire
Déclaration de Sinistre	Groupe MAIF Entité sinistre 79018 Niort Cedex 9	declaration@maif.fr	Numéro de sociétaire
Sinistre en cours	Groupe MAIF Entité sinistre 79018 Niort Cedex 9	gestionsinistre@maif.fr	Référence sinistre
Vos liens pratiques			
Site MAIF A&C	https://www.maif.fr/associationsetcollectivites/accueil.html		
MAIF social club	https://www.maifsocialclub.fr		
MAIF Assistance	https://www.maif.fr/annexes/contact-pp/telephone.html		
Prévention MAIF	https://www.maif.fr/association-prevention-maif/accueil.html		
Fondation MAIF	http://www.fondation-maif.fr/index.php		
Facebook MAIF A&C	https://fr-fr.facebook.com/coteassociations		

Et par téléphone au **09 78 97 98 99**